

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

GRUPE KDA COMPLÈTE UN RÈGLEMENT DE DETTE

Thetford Mines, Québec – 29 mai 2026 – Groupe KDA inc. (TSXV : KDA) (« **KDA** » ou la « **Société** »), leader en solutions technologiques innovantes destinées aux professionnels de la santé, est heureuse d'annoncer qu'elle a réalisé le règlement de dette annoncé précédemment dans son communiqué de presse du 5 mai 2026, en concluant une entente avec un créancier visant à régler une dette totalisant 25 000 \$ en échange de l'émission de 250 000 actions de catégorie A de KDA (« **Actions ordinaires** ») au prix de 0,10 \$ par Action ordinaire (le « **Règlement de dette** »).

Le Règlement de dette a reçu l'approbation de la Bourse de croissance TSX. Tous les titres devant être émis en vertu du Règlement de dette seront assujettis à une période de restriction de quatre mois et un jour à compter de la date de leur émission, conformément aux réglementations sur les valeurs mobilières applicables.

À PROPOS DU GROUPE KDA

Groupe KDA est un leader en innovations technologiques et de solutions spécialisées en logiciel (SaaS – Software as a service) pour le marché des professionnels de la santé. KDA est une société qui offre des produits de qualité et possède une expertise respectée par les différents acteurs du secteur pharmaceutique et médical. Les produits technologiques développés par KDA ont comme objectifs, entre autres, l'accélération de la transformation numérique des soins de santé, et sont disponibles pour le marché canadien et international. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles au www.groupkda.com et sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

- 30 -

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué concernant Groupe KDA contient des énoncés prospectifs. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par les mots hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, stratégie, cible et autres expressions similaires. Les mots viser, anticiper, croire, prévoir, s'attendre à, projeter, estimer, avoir l'intention de, planifier, rechercher et s'efforcer de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions similaires dénotent généralement des déclarations prospectives. De par leur nature, les énoncés prospectifs requièrent que nous fassions des estimations et des hypothèses et que nous exprimions des opinions basées sur les conditions actuelles et les développements anticipés, de même que d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. Ces estimations, opinions et hypothèses sont nécessairement assujetties de façon inhérente à des incertitudes et à des risques importants, notamment sur les plans commercial, économique et concurrentiel, et sont, en tant que telles, susceptibles de changer. Groupe KDA ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses s'avéreront.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence du présent communiqué.

RENSEIGNEMENTS

Jean-Marc Léveillé, Chef de la direction

514 622-7370

info@groupkda.com